

## **Projet de nouvel hôpital, suite de l'opération ?**

Katia Lehmann (PS)

Le 11 octobre dernier, le Parlement acceptait sous la forme d'un postulat une intervention du Centre demandant une révision de la loi sur les établissements hospitaliers. Il exprimait ainsi son souhait d'en étudier, respectivement clarifier et si besoin adapter à l'avenir les bases légales définissant les compétences respectives dans le cadre des investissements importants de l'Hôpital du Jura et de la localisation de ses sites.

D'autres interventions avaient précédé ce débat, sans toutefois permettre de répondre à toutes les interrogations. Une analyse des textes légaux actuels a donc semblé légitime à une majorité du Parlement. La forme moins contraignante du postulat permettait en outre au projet de continuer à avancer en parallèle et de caler ainsi la réalisation de cette intervention dans un calendrier serré.

Le projet de nouvel hôpital vise donc, comme indiqué dans la brochure de présentation éditée par l'Hôpital du Jura, à « garantir la pérennité de soins aigus de qualité », un perpétuel exercice d'équilibrisme entre soins et finances dans un contexte de pénurie de ressources aussi bien financières qu'humaines qui n'est pas une exclusivité cantonale. Le système de santé est sous tension. Le phénomène n'est pas nouveau. Il a été aggravé par la pandémie de coronavirus et la situation s'est encore détériorée récemment, les hôpitaux ne pouvant adapter leurs tarifs à l'inflation.

Six mois ont passé. Nous avons lors du débat au plenum été rendus attentifs à l'importance du calendrier, de l'échéance de la réservation du terrain en 2026 et que temporiser risquait de fragiliser la confiance d'investisseurs potentiels.

Dans l'intervalle et depuis le débat d'octobre, aucune information n'a été transmise au Parlement à l'exception notable de l'annonce du départ du directeur général de l'Hôpital du Jura le 31 mai prochain.

**Le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :**

- 1. Le calendrier serré étant une des contraintes du projet, le Gouvernement peut-il faire un point de situation et indiquer les prochaines échéances, en particulier quand est prévue la publication du rapport du postulat ?**
- 2. Quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il au sujet de l'impact provoqué sur ce projet par la démission du directeur général de l'Hôpital du Jura ?**

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Katia Lehmann (PS)

### **Co-signataires**

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Patrick Cerf (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)

- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Sarah Gerster (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Hildegarde Lièvre Corbat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 15 avril 2024